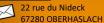


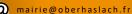
# Commune d'OBERHASLACH

Bulletin Municipal n°22 Automne – Septembre 2019

#### → MAIRIE









#### → ACCUEIL

Lundi: 8h-12h / 13h30-16h Mardi: 8h-12h / 13h30-16h

Mercredi: 8h-12h / 13h30-16h

Jeudi: 8h-12h / 13h30-16h

Vendredi: 8h-12h Samedi: 10h-12h









# EDITO

Mes chers concitoyens,

Cet été, le manque d'eau et les épisodes caniculaires ont confronté nos forêts à une crise sanitaire de grande ampleur.

Nos peuplements de sapin et d'épicéa notamment ont subi des attaques massives de scolytes que nous avons tâché d'endiguer en évacuant dans les meilleurs délais les bois contenant encore des insectes.

Au final, ce sont plus de 1000 m³ de bois supplémentaires que nous aurons sorti cette année de la forêt d'Oberhaslach. À plus grande échelle, sur l'agence territoriale de Schirmeck, ce sont 160 000 m³ de produits accidentels qui ont ainsi été mobilisés, soit plus d'une récolte annuelle.



Tous les débouchés de bois résineux semblent aujourd'hui saturés et les conditions commerciales se sont très nettement dégradées, ce qui ne manquera pas d'affecter fortement notre bilan forestier cette année.

Au-delà, et devant la répétition de ces évènements climatiques, il conviendra de s'interroger sur la stratégie à adopter à l'avenir pour le repeuplement de notre forêt, sur les essences plus adaptées que nous pourrions privilégier dans nos prochaines plantations et sur la part de régénération naturelle que nous pourrions encourager par des opérations d'engrillagement.

En espérant que le retour des pluies ces derniers jours contribue à limiter les dépérissements à venir, nous continuerons à suivre l'évolution de la situation avec une extrême vigilance.

Du côté de nos écoles, la rentrée s'est bien déroulée, dans une ambiance musicale, sonnant du même coup la fin de la période estivale.

Si nous avons malheureusement été contraints de faire avec une classe de moins en maternelle, nous avons eu le plaisir d'accueillir une nouvelle directrice à l'école élémentaire, Madame Ellen Blom, ainsi qu'une nouvelle enseignante en classe de CM2, Madame Alexia Gondoux, à qui nous souhaitons chaleureusement la bienvenue.

Nous avons œuvré durant l'été pour que nos écoliers et l'ensemble de l'équipe pédagogique retrouvent leur établissement dans les meilleures conditions.

Aussi, permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous une belle rentrée faite de projets enthousiasmants et de succès.

Très sincèrement,

Jean BIEHLER



Franck Steyer

Tél. 06 24 14 46 62

37 rue des Chasseurs 67280 OBERHASLACH franck.steyer@rkfsolutions.com











arsene.schwendemann@orange.fr









panneaux - plaques de portes marquage de véhicules kakemonos - flyers - chevalets signalisation - totems cartes de visite - gravure banderoles - autocollants







# Répertoire des entreprises



Restaurant Aux Ruines du Nideck

Plats Régionaux/Tartes Flambées

2 rue de Molsheim 67280 OBERHASLACH Tel:03 88 50 90 14 Fax:03 88 50 93 58 Fermé: Lundi soir "Mardi soir. Mercredi : toute la journée























Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le 15 juillet 2019 Après avoir approuvé le procès-verbal de la séance du 27 mai 2019, il a délibéré sur les points suivants :

Retrouvez l'ensemble des décisions sur le site internet de la commune

#### · Plan Local d'Urbanisme

Depuis le mois de mars 2017 le POS de la commune est devenu caduque. La municipalité n'avait pas pour autant attendu cette date pour travailler à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme.

S'appuyant sur les délibérations établies lors de séances de conseil municipal précédentes, ainsi que sur le rapport de l'enquête publique menée au mois de mars et avril de cette année, le conseil municipal a approuvé la révision du POS en PLU.

Toutefois le conseil municipal a décidé d'inscrire des modifications issues de l'enquête publique et des remarques apportées par le commissaire enquêteur. Ces modifications se situent essentiellement dans le rapport de présentation, dans les orientations d'aménagement et de programmation et dans la partie règlementaire.

Davantage de détails relatifs à cette délibération ainsi que l'ensemble de la démarche pour l'établissement du PLU sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune dans la rubrique du conseil municipal et dans la rubrique dédiée au PLU.

Le PLU est tenu à disposition du public à la mairie aux jours et heures habituelles d'ouverture ainsi qu'à la préfecture.

## Droit de préemption urbain

Le droit de préemption urbain est exercé en vue de la réalisation, dans l'intérêt général, des actions ou opérations d'aménagement répondant aux objets définis au code de l'urbanisme. Il peut également être exercé pour réaliser des réserves foncières en vue de permettre la réalisation de ces opérations ou actions d'aménagement.

Le conseil municipal a décidé d'instaurer le droit de préemption urbain sur la totalité des zones U et AU du plan local d'urbanisme. Le périmètre de préemption urbain sera donc reporté sur un document graphique annexé au PLU et un registre des préemptions sera ouvert en mairie.

## Accueil périscolaire

Lors de la réunion précédente du conseil municipal il a été décidé de renouveler le contrat de concession simplifié portant sur la délégation de gestion d'un service public pour l'accueil périscolaire et le centre de loisirs sans hébergement de notre commune.

Le conseil municipal a choisi de retenir l'actuel prestataire, l'Association Familiale de Loisirs Educatifs et de Formation (ALEF). Cette association a reçu un avis favorable de la commission d'appel d'offre qui s'était réunie précédemment pour débattre de ce sujet. La convention avec l'ALEF est établie pour une durée de six ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019.



Ci-dessous les principales décisions adoptées
Retrouvez l'ensemble des décisions sur le site internet de la commune

#### • Foncier

Le conseil municipal a décidé de vendre une parcelle de 2 ares de terrain cadastrée au numéro 710 section 3 à une famille riveraine. Le prix de vente est fixé à 13 000€ l'are et les frais de notaire seront laissés à la charge de l'acquéreur.

Dans le but de pouvoir vendre une parcelle de terrain, la commune doit auparavant désintéresser l'Etablissement Public Foncier d'Alsace lequel avait acquis ce terrain pour le compte de la commune en 2013 et pour une période de 8 ans.

#### · Urbanisme

Afin de répondre au souhait d'un particulier habitant la rue du Klintz concernant l'achat d'une parcelle de terrain d'une surface d'environ un are attenante à sa propriété, Monsieur le Maire soumet une proposition au conseil municipal.

Ce dernier s'est prononcé majoritairement en faveur de cette opération et a décidé de permettre la vente de cette parcelle de terrain au prix de 10 000€, de prendre en charge les frais de géomètre tout en laissant à la charge de l'acquéreur les frais de notaire.

## Acquisition de terrain

Dans le cadre de la constitution d'une réserve foncière pour la commune comme le prévoit le PLU et afin de pouvoir réaliser de futurs projets d'aménagements, le conseil municipal a décidé d'acquérir par voie de préemption une parcelle de terrain située dans la rue des Acacias. Ce terrain d'une superficie totale de 12,59 ares est proposé au prix de 2 500€.

## Cérémonie du 14 juillet

Le conseil municipal a décidé de ne pas déroger à la tradition et s'est prononcé en faveur de l'achat de brioches pour les enfants des écoles maternelle et primaire et pour les aînés de la commune de 70 ans et plus.

L'achat de lampions pour les enfants et le feu d'artifice seront pris en charge par la municipalité.

## Messtí et corso fleurí

Le conseil municipal a décidé de rester sur le principe identique aux années précédentes en votant en faveur d'une subvention de 150 € à chaque association qui réalise un char pour le corso fleuri et d'accorder une subvention de 150 € au comité des fêtes au titre d'aide à l'organisation du Messti.

Pour le corso fleuri la municipalité prend en charge les frais des musiques et groupes folkloriques ainsi que l'achat des fleurs destinées à la décoration des chars.

#### Príx d'honneur

Une jeune fille d'Oberhaslach, Pema SOUDIER a performé au niveau national en ski alpin. Afin de l'encourager dans son parcours, le conseil municipal s'est prononcé en faveur d'une aide de 150 €.





#### La rentrée des classes en chanson

Le 2 septembre, la rentrée des classes pour les écoles primaire et maternelle, au souhait du ministre de l'éducation nationale, s'est déroulée en chanson. Les enfants de nos écoles ont interprété tous en chœur « Si tu passes à Ober ».

Ce fut également l'occasion d'accueillir Madame BLOM, la nouvelle directrice de l'école primaire. Agée de 56 ans, Ellen BLOM est originaire de Haarlem aux Pays-Bas.

Passionnée de langues étrangères qu'elle étudie à l'université d'Amsterdam, elle s'installe en France et travaille dans une entreprise où elle est en charge des relations avec les écoles. Motivée par cette expérience, elle passe le concours de professeur des écoles à l'âge de 39 ans. Après 18 années d'expérience dans l'enseignement, elle pose ses valises à l'école d'Oberhaslach où elle accueille les enfants du cours de CM1.

La municipalité lui souhaite la bienvenue dans notre commune!



#### Championne de France de Gymnastique Rythmique et Sportive

Après six participations au championnat de France tant en individuelle qu'en duo, Alexane WERNERT a remporté le titre de championne de France au mois de juin dernier à Bischheim. En présentant un enchaînement au cerceau et au ruban, elle a pris la première place avec presque 2 points d'avance sur la seconde.

Cette médaille d'or est la récompense de 5 années d'entrainement à raison de plus de 10 heures par semaine.

Alexane s'est fixée de nouveaux challenges pour la saison à venir en rejoignant le club de Strasbourg GRS.

La municipalité lui adresse toutes ses félicitations et ses encouragements pour l'avenir.





# Collecte de déchets verts

Comme l'an dernier, la municipalité réitèrera des opérations de collecte des déchets verts. Les dates de mise à disposition des containers de récupération sont les samedis 19 octobre, 2 et 16 novembre de 8h à 12h.

Le lieu des collectes se situera à proximité des ateliers municipaux.

## Recyclage papiers et cartons pour les entreprises

Conformément à une décision des élus du Select'om, les professionnels du secteur ont désormais la possibilité de déposer gratuitement en déchèterie papiers et cartons d'emballage. Ils seront ensuite triés puis recyclés.

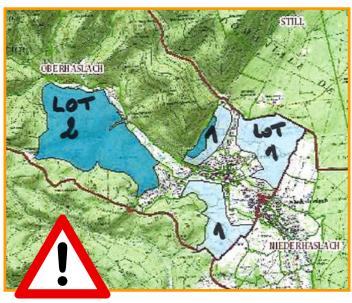




## Une nouvelle adresse mail pour la mairie

En cette rentrée, la mairie s'est dotée d'une nouvelle adresse mail. L'ancienne n'étant bientôt plus en service, vous pouvez désormais contacter les services municipaux par mail à l'adresse : mairie@oberhaslach.fr





## **JOURNEES DE CHASSES 2019/2020**

Les dates prévues pour les journées de chasse et de battues plaine et forêt pour la saison 2019-2020 sont les suivantes :

LOT N° 1	LOT N°2	LOT N°3
19 octobre 2019	2 et 3 novembre 2019	2 novembre 2019
2 et 3 novembre 2019	7 et 8 décembre 2019	7 décembre 2019
16 et 17 novembre 2019	4 et 5 janvier 2020	

25 et 26 janvier 2020

30 novembre 2019 1<sup>er</sup> décembre 2019

14 et 15 décembre 2019

4 et 5 janvier 2020

25 janvier 2020

Le lot 3 n'étant pas à proximité immédiate du village, il ne figure pas sur cette carte.

**RAPPEL**: restez vigilants lors de vos promenades en forêt et respectez les signalisations indiquant les chasses en cours.

## Première fête de l'arbre

La Maison de la Nature organise avec de nombreux partenaires la 1<sup>ère</sup> fête de l'arbre du 18 au 20 octobre prochain. Vous pourrez y découvrir l'arbre et la forêt sous de multiples angles!

#### Au programme:

 - Vendredi 18 octobre 20h table ronde « la forêt pour qui, pour quoi ? » avec de nombreux acteurs et utilisateurs locaux (Espace St Joseph à Molsheim) - entrée libre



#### - Dimanche 20 octobre de 10h à 18h à la salle des fêtes d'Oberhaslach – entrée libre

- Achat groupé d'arbres fruitiers et expo concours photo (cf. flyer)
- Expositions et animations pour petits et grands sur les arbres et la forêt
- Balades sensorielles\*
- Conférence et animations sur la sylvothérapie
- Découverte des nouveaux aménagements Sens'Hasel
- Exposition et balade intergénérationnelle « le voyage magique et poétique au pays des arbres » '
- Jeu de piste et atelier de martelage
- Nombreuses autres expositions et surprises!

Buvette et restauration (sur réservation)\*

\* Programme complet et réservation en ligne des repas et de certaines animations sur le site de la Maison de la Nature <a href="http://mnbruchepiemont.org/WORDPRESS/">http://mnbruchepiemont.org/WORDPRESS/</a>





# Quelques réalisations









Pose du blason de la commune sur l'ancien poste de transformation

# Retour en image

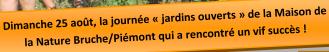




















# Le Corso fleuri 2019





# Coup de projecteur sur l'association « Couds-çi Couds-ça »



L'association Couds-ci Couds-ça a démarré son activité en septembre 2016. C'est une association d'échange et de partage sur les travaux d'aiguilles : principalement de la couture mais aussi de la broderie, du tricot et du crochet. Après deux années de rodage, l'association a trouvé son rythme de croisière. Les membres se réunissent de façon bi-hebdomadaire hors périodes de vacances scolaires, avec une alternance de séances thématiques communes et de séances libres.

L'année 2018-2019 a été très productive avec de nombreuses créations ; principalement des accessoires, mais aussi, en fin de période, des vêtements et sous-vêtements simples.

L'équipe est fière de ses dernières débutantes qui ont rapidement réussi à créer de belles pièces, et qui ont notamment assuré une bonne partie de la production des articles proposés au Marché de Noël d'Oberhaslach en décembre dernier.

Cette année, l'association sera à nouveau présente avec de nouvelles créations, selon un axe directeur "zéro déchet" et valorisation du recyclage de tissus. Elles est d'ailleurs toujours disposée à recevoir les tissus et la mercerie dont les personnes n'ont plus l'utilité.

Présidée par Fanny MAZARD, elle compte actuellement une quinzaine de membres.

Les séances ont repris le jeudi 5 septembre. Toute personne souhaitant assister à une séance d'essai est la bienvenue. Les horaires habituels sont le jeudi de 20h à 22h et/ou le vendredi de 13h30 à 16h. Les rencontres se déroulent à la maison des associations située sur le parking de l'école.













#### Association Couds-ci Couds-ça

Texte fourni par l'association



# Zoom sur l'entreprise « Éric Ney Maréchal Ferrant »

Cet automne, nous partons à la découverte de l'entreprise d'Éric NEY.

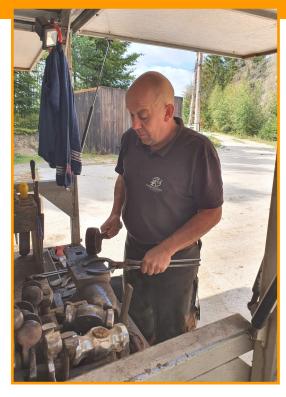
Il exerce une profession bien connue de nom mais la connaissez vous vraiment en détail?

Ce métier ancestral est né au temps des Romains lors de la construction des voies pavées romaines où pour le confort des chevaux il fut nécessaire de ferrer les sabots. L'usage de chevaux indispensables à l'économie et à l'armée romaine développa ainsi ce métier.

La profession traversa les siècles jusqu'à l'arrivée de la mécanisation. Jusque dans les années 1950/1960 on trouvait au moins un maréchal dans chaque village mais ensuite le métier s'est perdu. Les derniers maréchaux se sont reconvertis en forgerons et en réparateurs de machines agricoles.

Avec l'arrivée de l'équitation de loisirs dans les années 1970, cette profession prit un nouvel essor. Aujourd'hui elle compte environ 3 500 maréchaux en France et quelques 25 écoles de maréchalerie.

Le saint patron des maréchaux est Saint-Eloi, forgeron et maréchal-ferrant. Il se fête le 1er décembre.





Pour Eric, tout commence en 1984 lors de son service militaire, au cours duquel il découvre le métier de maréchal ferrant qu'il n'aurait jamais pensé exercer. Engagé au sein du CSEM (Centre Sportif d'Equitation Militaire de Fontainebleau) durant 5 années, il se forma à cette profession. A l'issue de cette période, Éric s'installa en Lorraine à son propre compte en 1989, puis déménagea en Alsace en 1992. Il est installé à Oberhaslach depuis 16 ans.

Mais pas la peine de chercher son atelier, il n'en a pas, ou plutôt si, il roule avec. Sur la route, il se déplace avec ses outils, d'écuries en centres équestres pour soigner les pieds des chevaux.

L'essentiel de son activité se trouve dans ces centres mais aussi auprès de quelques particuliers. Il exerce son travail à temps complet tout au long de l'année.

D'autre part, Éric a formé 25 personnes à ce métier. Ce qu'il aime par-dessus tout, c'est d'en parler et de partager son expérience avec les autres. N'hésitez donc pas à prendre contact avec lui, il vous attend!

La petite anecdote, parce qu'il en faut toujours une, c'est qu'après avoir choisi un métier peu répandu il a opté pour une passion tout aussi peu commune.

Éric fait en effet partie du bagad alsacien « Kiz - Avel » au sein duquel il est sonneur de cornemuse ! C'est d'ailleurs lui qui a été à l'initiative de la soirée de la St Patrick organisée par le Comité des fêtes d'Oberhaslach en début d'année.

#### Éric NEY Maréchal Ferrant



55 rue du Nideck-67280 OBERHASLACH

(1) 06.71.27.26.39

@ neyeric@gmail.com













CBS ENERGIES - 18 rue des Chasseurs 67280 OBERHASLACH Tél. 06 38 16 41 38 - benjamin.saler@cbs-energies.fr - www.cbs-energies.f











FUNDERMAX V







# Répertoire des entreprises













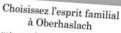


#### Sébastien Charre

Agent général Aréas Assurances 03, Rue des Sapins OBERHASLACH 28, Route du Général de Gaulle 67300 Schiltigheim Port. : 07 82 35 28 95

s.charre@areas-agence.fr s.charre.areas.fr n\* Orias (www.orias.fr) : 15 004 096

L'assurance des particuliers, des professionnels et des entreprises.



Pour votre confort nous mettons à votre disposition: 2 salles de restauration pour vos réunions familiales

Une cuisine raffiné et créative

Une terrasse d'été avec notre carte de glace artisanale Le week end, notre menu barbecue Un petit déjeuner buffet grandie

Le buffet du dimanche, nos week ends et soirées à thèm Un parking privé gratuit

Renseignements, réservations:

Sylvain Ganjoueff est à votre écoute au 03 88 50 94 10

infoéhostellerie saint-florent.com, www.hostellerie-saint-florent.com

www.facebook.com/Hostellerie-SaintFlorent.Oberhaslach



#### Marc BALDENSPERGER Installateur Sanitaire

Entretien de Chaudière

E-mail: sanimarc@outlook.fr Tél: 06 95 56 36 44

Dépannage 7/7 24/24



SANIMARC

6 rue de Talmattrain - 67280 OBERHASLACH





Terrassement - Location d'engins matériels avec chauffeur

07.87.49.14.63 www.compact-tp.fr





#### Pour les dernières actualités...







Scannez moi!



OCTOBRE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEUR
Samedi 5 De 14h à 21h	« Tous aux champignons » - De la cueillette à la dégustation Renseignements et inscriptions au 06.76.84.34.53	Café de la cascade	Maison de la Nature
<b>Samedi 12</b> De 14h à 17h	« La Hasel vivante » - Découverte de la rivière Renseignements et inscriptions au 06.76.84.34.53	Espace nature	Maison de la Nature
<b>Dimanche 13</b> De 7h à 14h	Marche populaire Renseignements au 03.88.50.93.18	Salle des fêtes	Ski-club
Samedi 19 et Dimanche 20	<b>Fête de l'Arbre</b> Programme et réservations : <a href="http://mnbruchepiemont.org/WORDPRESS/">http://mnbruchepiemont.org/WORDPRESS/</a>	Salles des fêtes	Maison de la Nature
<b>Lundi 28</b> De 17h à 20h	Don du sang	Salles des fêtes	ASBH & ESF
NOVEMBRE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEUR
Dimanche 24 A 12h	<b>Déjeuner dansant</b> Renseignements et inscription au 06.73.37.50.13	Salles des fêtes	Amicale des Sapeurs-Pompiers
<b>Samedi 30</b> De 13h30 à 17h	« A la découverte du frai de la truite » Renseignements et inscription au 06.76.84.34.53	Maison des pêcheurs	Maison de la Nature
Samedi 30 A 20h	Concert polyphonie Corse - ALTE VOCE Renseignements au 06.88.15.64.90	Eglise	Comité des fêtes
DECEMBRE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEUR
<b>Dimanche 1</b> er A 12h	Repas de Noël des ainés Renseignements au 03.88.50.90.15	Salle des fêtes	Commune
Samedi 7 A partir de 15h30	<b>Féerie de Noël</b> Marché et animations - Renseignements au 03.88.50.90.15	Aux abords de la mairie	Commune & Comité des fêtes
Samedi 14 A 15h	Fête de Noël des enfants Renseignements au 03.88.50.90.15	Salle des fêtes	Commune & Comité des fêtes